

LE SUJET PARLANT DANS LES SOURCES MANUSCRITES SAUSSURIENNES

Dans le but d'élargir la compréhension de la construction du *Cours de Linguistique Générale* (CLG), cette communication propose de discuter la terminologie de *sujet parlant* dans le CLG en comparaison avec les sources manuscrites des élèves. En effet, la notion de sujet parlant n'est ni présentée ni développée dans les classes des trois cours de linguistique générale comme un concept linguistique préalablement défini, mais comme une connaissance commune, sans les habituels questionnements terminologiques de Saussure. À titre de démonstration, conformément aux cahiers des élèves, dans le premier cours, la linguistique statique est mise en relation avec la langue d'« utilisation instinctive des parlants ». Dans le deuxième et le troisième cours, l'importance des sujets parlants est reprise dans les transformations analogiques et dans la compréhension de la linguistique synchronique mais aussi dans la relation intrinsèque entre la langue et la société. Les sources manuscrites révèlent le sujet parlant de deux manières : (i) en tant qu'individu qui exerce sa faculté de langage à des fins de communication ; et (ii) comme intégrant d'une communauté parlante, dont les signifiés émergent de la parole considérée dans la collectivité. Comparativement, en observant le CLG, les références aux questions des sujets parlants sont moins fréquentes que dans les sources manuscrites. Cependant, il y a une convergence entre le CLG et les cahiers des élèves puisque le choix des éditeurs met en évidence la reprise de l'aspect social de la langue comme base, démontrant ainsi la suprématie de la langue comme fait social. Dans la préface de l'édition de 1916, Bally et Sechehaye justifient l'absence de l'aspect de la parole : « L'Absence d'une « linguistique de la parole » est plus sensible. Promise aux éditeurs du troisième cours, cette étude aurait eu sans doute une place d'honneur dans les suivants ; on sait trop pourquoi cette promesse n'a pu être tenue. Nous nous sommes bornés à recueillir et à mettre en leur place naturelle les indications fugitives de ce programme à peine esquissé ; nous ne pouvions aller au-delà.» (BALLY; SECHEHAYE, 1915, p. 10). Face au matériel disponible pour les éditeurs, un tel choix n'est pas complètement arbitraire, et encore moins incohérent. En effet, les lectures et les interprétations du CLG ont, à maintes reprises, laissé s'échapper les « indications fugitives » présentes dans l'édition et faisant référence à l'importance des sujets et de la parole. À partir des manuscrits de Saussure, il est possible de percevoir l'auteur préoccupé par la nature du travail exécuté par le sujet parlant ; En revanche, l'impression qui reste et qui s'est propagée du CLG (en général), est que la préoccupation fondamentale était le système lui-même. Enfin, malgré le fait de ne pas être un point de départ, à aucun moment le sujet parlant n'a été annulé ou dévalorisé dans les classes de linguistique générale. En effet, son importance a été positionnée comme prémisses de la linguistique synchronique, et, peut-être pour ne pas avoir été discuté dans un cadre terminologique, il a été dévalorisé des développements post-saussuriens.